

La Fondation du Prieuré de Villedieu-le-Château

Au IX^{ème} siècle, alors que la forêt de Gâtines, fortement réduite aujourd'hui, couvrait ce territoire, Saint Aldric, évêque du Mans, aurait décidé de faire défricher cette immense forêt pour y établir des fermes modèles. L'une d'elles serait à l'origine du bourg de Villedieu-le-Château au sein duquel le prieuré fut bâti au XI^{ème} siècle.

En 1032, Geoffroy Martel s'empare du comté de Vendôme. Son oncle, Renaud, évêque du Mans, possédait le domaine du nom de « Villa Dei », Villedieu. Vers 1035, Geoffroy Martel, comte de Vendôme et son épouse Agnès reprennent l'œuvre d'Aldric. Ils y firent bâtir une église en l'honneur de Sainte Marie. Quelques années plus tard en 1037, ils la donnèrent à l'abbaye de la Trinité, fondée à Vendôme.

C'est ainsi que Villedieu devint le siège d'un prieuré bénédictin particulièrement florissant. Si bien qu'un jour les abbés de la Trinité se feront un honneur d'ajouter à leur titre d'abbé celui de prieur de Notre-Dame de Villedieu.

Au moment où elle fut cédée aux bénédictins, l'église Sainte Marie n'avait semble-t-il qu'une seule nef.

Les moines en firent une église paroissiale, composée de trois nefs. Une de ces nefs resta chapelle du prieuré et continua à être dédiée à Notre-Dame de la Pitié. La nef du milieu devint paroissiale sous le vocable de Saint Jean Baptiste. La troisième nef semble avoir été consacrée à Saint Eutrope

Le cours d'eau, appelé de nos jours Niclos, qui prend sa source à la Fontaine de Roisson (nommée aussi Bouillant) servait à alimenter des étangs.

En 1040, Geoffroy Martel fit établir la charte de fondation et de dédicace de la Trinité de Vendôme, dans laquelle figure, parmi les biens appartenant à la nouvelle abbaye, « l'église Sainte- Marie de Villedieu, dans toute son intégrité avec ses terres cultivées et incultes, ses eaux et cours d'eau, ses bois, pacages, chemins et circuits, sa viguerie (justice) et ses droits féodaux ». Pour Saint Venant, ce fut la fondation du prieuré de Villedieu-le-Château.

Les moines ajoutèrent de nombreuses terres à leurs possessions de Villedieu au cours du XI^{ème} siècle, soit par acquisition, soit par suite d'accords, ou de dons nouveaux.